

**Comité d'accréditation
pour les formations du brevet de technicien supérieur
Évaluation du BTS Génie Technique
2023 - 2024**

**RAPPORT D'ÉVALUATION
adressé au Lycée des Arts et Métiers**

Commission spéciale :
Bruno Curvale, Marc Kieffer, membres du comité d'accréditation
Sylvain Ridremont, Philippe Marseille, Loric Leclerc, experts,
Fabrice Hénard, secrétaire

10 juin 2024

INTRODUCTION

Le comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur (ci-après le comité d'accréditation) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation du BTS Génie Technique du Lycée des Arts et Métiers (LAM). Dans ce cadre, la commission spéciale composée des experts susmentionnés, mandatée par le comité d'accréditation et accompagnée par le secrétaire général du comité d'accréditation, s'est rendue le 27 mars 2024 au LAM. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles est parvenue la commission après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations in situ.

Tout d'abord, la commission spéciale tient à souligner la coopération du lycée et de ses équipes concernées par l'évaluation externe. Elle désire aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite.

La commission spéciale

La commission spéciale est constituée pour l'occasion afin d'évaluer la conformité du projet de formation au regard des critères demandés par le ministère. Cette commission était composée :

- d'un expert du domaine concerné, **Sylvain Ridremont**, responsable contrat FM chez ELCO, à Kehlen ;
- d'un expert disciplinaire, **Philippe Marseille**, enseignant au Lycée Scientifique Technique et Professionnel César Baggio, à Lille ;
- d'un expert étudiant, **Loric Leclerc**, titulaire BTS CRSA, étudiant en classe préparatoire ATS, à Lille ;
- de deux membres du comité d'accréditation : **Marc Kieffer** et **Bruno Curvale** ;
- du secrétaire général du comité, **Fabrice Hénard**.

La collecte de données

Les experts de la commission ont pu s'appuyer sur le dossier d'accréditation fourni par le lycée ainsi que sur des recherches documentaires relatives à l'établissement. Pour compléter cette base, la commission spéciale s'est entretenue avec la direction du lycée, le coordinateur du BTS, le groupe curriculaire, des enseignants hors groupe curriculaire ainsi que des employeurs et des étudiants.

La rédaction du rapport

Chacun des experts de la commission spéciale a rédigé un rapport d'expertise à la suite de la visite du lycée et sur la base des éléments fournis et complétés durant cette journée. Ces différentes contributions ont été recueillies par le secrétaire de la commission afin de rédiger un rapport. La version provisoire du rapport a été transmise aux experts, qui l'ont amendée. Ce rapport a ensuite été débattu par le comité d'accréditation puis transmis au lycée pour commentaire. Le comité s'est réuni, enfin, pour validation et pour produire ce rapport d'évaluation définitif.

La structure du rapport

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq domaines du référentiel d'évaluation du comité d'accréditation (sur lequel s'est basé l'établissement pour conduire son autoévaluation) :

- Domaine 1 : Opportunité du programme de formation
- Domaine 2 : Pertinence du programme de formation
- Domaine 3 : Modalités d'évaluation et de certification des étudiants
- Domaine 4 : Mise en œuvre du programme de formation
- Domaine 5 : Mesures de garantie de la qualité

Enfin, le rapport se termine par un tableau récapitulatif du niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation, ainsi que des principales recommandations.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'origine de cet établissement remonte à la fin du XIXème. Depuis, il a suivi les évolutions technologiques et les nouveaux métiers qui en ont découlé, diversifiant ainsi régulièrement son offre de formations. Les cursus BTS apparaissent dès 1990 avec le BTS Dessin d'animation, lequel est rapidement suivi par les BTS Réalisateur Graphique (ex-Opérateur prépresse), **Génie Technique (qui ouvre en 2010)**, Informatique, Connected Buildings and Cities (ex Génie Automatique), puis le BTS Cinéma et Audiovisuel. Depuis, des liens très étroits unissent les enseignants de cette formation aux professionnels du secteur.

L'établissement prend alors son nom actuel en 2015. Ce sont ces formations qui permettent au lycée de se voir remettre, en 2017 par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ce rare label d'excellence qu'est le FutureHub, une distinction qui valorise les efforts du lycée à s'ouvrir aux nouvelles technologies et à l'enseignement des sciences informatiques dans le but de se rapprocher des entreprises luxembourgeoises. En 2018, le LAM enrichit son offre avec trois nouvelles formations accréditées : les BTS Game Art and Game Design, Game Programming and Game Design et Internet of Things. En 2018, certains BTS ont migré de l'établissement historique pour être réunis sur le site de Congrégation, au cœur de la capitale. Enfin, en 2019, lors de la réaccréditation des BTS Génie Technique et Connected Buildings and Cities, le lycée a décidé de faire de la première année de ces BTS une année de programme commun, afin qu'opère une synergie de bonnes pratiques entre les deux formations qui soit profitable aux étudiants.

PRÉSENTATION DU BTS SPECIALISÉ

Intitulé : Brevet de Technicien Supérieur Génie Technique

Objectifs du BTS : Ce BTS prépare ses diplômés à occuper des postes dans les métiers liés à la gestion de projets techniques industriels ; plus précisément, il forme ses étudiants à devenir des professionnels capables de superviser les chantiers de travaux publics. Au cours de cette formation, les étudiants acquièrent des compétences variées pour mener des études techniques et économiques sur des projets de construction civile. Ils se familiarisent avec les

procédures administratives, techniques et économiques nécessaires à la planification et à l'organisation d'un chantier. Les diplômés du BTS Génie Technique sont aptes à gérer tous les aspects des travaux sur le chantier, à garantir le respect des normes de sécurité et d'hygiène, ainsi qu'à coordonner les équipes. La possession de compétences pluri-techniques, la maîtrise des dernières technologies de communication et des logiciels de simulation, le souci de l'efficacité énergétique dans leurs activités quotidiennes, ainsi qu'une compréhension des enjeux stratégiques et économiques des entreprises, leur offriront la capacité de s'ajuster aux évolutions technologiques et économiques de notre société.

Destination professionnelle : Le BTS prépare ses diplômés aux métiers proposés dans des entreprises de génie civil. Ses débouchés sont multiples et vont varier selon les opportunités d'emploi. Ainsi les métiers envisageables sont aussi divers que : chef d'équipe ; (assistant) conducteur de travaux, chef canalisateur, assistant d'ingénieur, chef de chantier, dessinateur, projeteur BTP, assistant géomètre ; mais c'est une liste non exhaustive.

Domaine 1 : Opportunité du programme de formation

1.1. Le programme de formation vise des objectifs économiques pertinents en termes d'emploi et d'insertion professionnelle

CRITÈRES DU DOMAINE 1.1.

1. Un niveau de certification est défini sur la base de la législation nationale appropriée et les cadres de certification existants (au niveau européen, national, sectoriel ou des établissements).
2. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
3. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.

CONSTATS ET ANALYSE :

Les diplômés BTS sont hautement recherchés dans une multitude de domaines techniques, comme l'informatique, la gestion de projets et la maintenance industrielle, en raison de la forte demande du marché du travail. Les entreprises exprimant un besoin élevé en main-d'œuvre qualifiée¹ puisqu'elles rencontrent une pénurie de candidats, accueillent donc avec grand intérêt cette formation BTS en Génie Technique.

Soucieux d'offrir à ses étudiants la meilleure formation possible, l'équipe pédagogique a pris en compte les recommandations des entreprises ainsi que celles de la précédente procédure d'accréditation de 2019, une préoccupation que louent les membres de la commission spéciale. Dès cette rentrée 2023, le nouveau programme a été mis en application (*Learning outcomes and contenus du BTS GT 2024-29* : Doc. référencés - Annexe 1).

Le lycée a poursuivi l'échange avec les entreprises par une enquête sur les besoins du marché mais seulement neuf sur toutes celles sollicitées ont répondu, en fournissant des réponses

¹ Selon l'Union des Entreprises Luxembourgeoises, le cabinet de recrutement www.hays.fr estime que 300 000 personnes seront à recruter au total d'ici 2030.

partielles. En outre, certaines ne connaissaient pas les BTS Génie Technique ou Connected Buildings and Cities. Cependant, quelques réponses indiquent que les compétences enseignées dans le programme BTS correspondent véritablement aux besoins du marché. Par exemple, les compétences idéales souhaitées d'un BTS GT telles que la ventilation, le chauffage, les réseaux, les techniques du bâtiment en général ou les techniques de production correspondent aux besoins réels et sont clairement inscrites dans le programme d'études.

La commission spéciale rapporte les propos élogieux des employeurs qu'elle a rencontrés lors de la visite, au sujet des titulaires de ce BTS Génie Technique dont ils apprécient l'orientation polyvalente (par rapport à une formation spécialisée), à mi-chemin entre le niveau bac et ingénieur : les nouveaux diplômés sont capables de s'adapter rapidement, de communiquer dans plusieurs langues (le trilinguisme est une plus-value), de diriger une petite équipe, en somme d'entrer efficacement dans le monde du travail.

Des initiatives transverses motivantes et variées telles que la création d'une association d'anciens étudiants, l'organisation d'événements d'information sur les BTS, des projets inter-BTS au sein du LAM, ou encore des sorties sur le terrain dans le Grand-Duché ou hors des frontières (plus d'une trentaine ces dernières années), visent à améliorer l'expérience des étudiants et à renforcer les liens avec les entreprises, ce qui doit effectivement entrer dans l'ADN d'une formation professionnalisante.

Une saine et productive promiscuité est d'ailleurs entretenue entre l'établissement et des entreprises : des start-ups sous contrat avec le LAM ont, grâce à leur proximité géographique, beaucoup d'interaction avec les jeunes. Ainsi accompagnent-elles les étudiants par des interventions en cours, en proposant des stages, etc.

En dépit d'une demande élevée de la part du secteur d'activité, le BTS GT du LAM a du mal à recruter suffisamment d'étudiants (moins de 5 cette année) en raison de la compétition entre les BTS et du niveau trop moyen des étudiants entrants. Malgré les efforts d'accompagnement des professeurs, il y a trop d'abandons. La commission regrette donc que ce BTS GT qui présente de grandes qualités, qui est en capacité de répondre aux exigences d'un marché du travail très demandeur, ne parvienne pas à recruter une douzaine d'étudiants par cohorte. Les chiffres dont dispose la commission spéciale sont éloquentes : 23 abandons sur 86 inscrits pour les 12 premières promotions ; 1 seul étudiant suite à 3 abandons (promo 13) ; 3 étudiants (promo 14).

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Mieux analyser les raisons du paradoxe qui nuit à cette formation où l'offre de diplômés est largement sous-dimensionnée par rapport aux postes à pourvoir.
- Accentuer fortement la visibilité de ce BTS au niveau national et, déjà, en premier lieu sur le site internet du LAM : cela pourrait passer par une revalorisation de forme et de contenu (les témoignages d'alumni ou d'étudiants sont appréciés), le toilettage de la version en allemand serait bienvenu.

1.2. Le programme de formation dispose d'une analyse de faisabilité argumentée

CRITÈRES DU DOMAINE 1.2.

1. Le lycée a mené ou commandé une étude de faisabilité sur l'état des besoins des milieux professionnels dans des domaines spécifiques, l'offre de formation existante au Luxembourg et dans la Grande Région.
2. Les milieux économiques ont été associés à la collecte des données.
3. L'étude de faisabilité identifie les compétences clef et transversales qu'il conviendrait de mobiliser pour répondre à des besoins professionnels spécifiques.
4. Les résultats de l'étude ont été débattus au lycée et au sein du groupe curriculaire et présenté aux milieux économiques.

CONSTATS ET ANALYSE :

Le LAM poursuit sa politique d'ouverture sur les entreprises du secteur de manière à composer un programme d'études cohérent, pertinent avec le secteur du génie technique, suffisamment souple pour s'adapter aux souhaits évolutifs des entrepreneurs soumis eux-mêmes aux évolutions technologiques. Les entrepreneurs du groupe curriculaire sont ainsi très impliqués dans la formation des BTS puisqu'ils participent à l'élaboration du programme, proposent des stages de première année, des Travaux de Fin d'Études (TFE) et embauchent des diplômés. Les étudiants n'ont ainsi aucun problème pour trouver un terrain de stage.

Les enseignants sont pour leur part très investis dans la transmission des compétences à mobiliser auprès de leurs étudiants : les nombreuses visites qu'ils organisent dans des entreprises très diverses au Luxembourg ou dans la Grande Région en témoignent. Pour renforcer la qualité professionnalisante du BTS GT, ce sont des enseignants professionnels dans les domaines du génie technique (gestion de projet, équipement technique du bâtiment, de l'infrastructure des bâtiments, du diagnostic énergétique des bâtiments) et d'autres (culture, langues, management...) qui ont été recrutés. Ces intervenants pédagogiques de terrain assurent ainsi la transition entre le lycée et le monde du travail.

La commission spéciale note donc que si le BTS GT épouse tout à fait le profil des postes du secteur auxquels il prépare, les enquêtes menées ne permettent toutefois pas de collecter des données fiables, complètes, qui permettraient un pilotage fin et réactif du programme. En d'autres termes, les statistiques, les résultats, les tableaux sont difficiles à exploiter. Certes, ces carences étaient plus notables encore lors de la dernière accréditation de 2019 mais il y a encore une utilisation des données à repenser.

Certains étudiants sont désireux de poursuivre leurs études à l'issue de ce BTS, ce qui est administrativement possible puisque cette formation s'acquiert par la capitalisation d'ECTS. Mais les options de poursuite d'études sont très limitées : hormis un seul cas, tous les diplômés qui ont poursuivi leurs études ont intégré l'IUT de Longwy. Cette situation est démotivante pour des diplômés voulant approfondir leurs connaissances et leur pratique.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Formaliser strictement le recueil et le traitement de toutes les données statistiques (une première étape pourrait passer par un classement chronologique).

- Rechercher des partenariats avec des établissements de la Grande Région susceptibles de recevoir des titulaires du BTS GT afin d'élargir l'éventail de leurs opportunités.

Domaine 2 : Pertinence du programme de formation
2.1. Le programme de formation dispose d'un plan d'études structuré
<u>CRITÈRES DU DOMAINE 2.1.</u>
<ol style="list-style-type: none"> 1. La structure globale du programme est définie, et mentionne les crédits attribués à chaque unité sur la base des résultats d'apprentissage correspondants et de la charge de travail relative. 2. Le niveau de certification est défini sur la base de la législation nationale appropriée et les cadres de certification existants (au niveau européen, national, sectoriel ou des établissements). 3. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation. 4. Le profil du programme se compose d'unités d'enseignement qui peuvent être composées d'un module unique ou de plusieurs modules, d'autres types d'unités d'enseignement, stages en milieu clinique et en entreprise, projets de recherche, travail en laboratoire et autres activités d'apprentissage pertinentes. 5. Un nombre de crédits ECTS minimum pour les unités d'enseignement est défini au niveau institutionnel, afin de faciliter la collaboration et les échanges interdisciplinaires ou entre les facultés.

CONSTATS ET ANALYSE :

Le plan d'études est soigneusement structuré, avec une première année de BTS commune aux BTS GT et CGC comme il a déjà été précisé avec un équilibre trouvé désormais entre la théorie et la pratique.

D'une manière générale, les cours qui le nécessitaient ont été revus au fur et à mesure des années et ces remaniements sont clairement exposés dans la documentation remise. Le groupe curriculaire a su adapter le programme d'études en s'alignant sur les exigences du monde professionnel pour les adapter pédagogiquement. Il a également tenu compte des avis exprimés par la commission spéciale il y a cinq ans, ce qui, la commission le répète ici, montre la volonté des équipes de respecter une trajectoire d'amélioration continue.

Le programme est correctement structuré selon la logique des crédits ECTS, avec des tableaux clairs répartissant les crédits et les heures entre les différents modules. Il n'y a pas de redondance dans le programme, avec une progression de la difficulté et des contenus bien maîtrisée. Cette présentation claire met en évidence l'organisation des matières enseignées, facilitant la compréhension pour les étudiants.

Il est prévu un accompagnement pour aider à l'intégration des étudiants : ainsi, il existe des cours de mathématiques appliquées notamment pour ceux qui n'ont pas suivi de formation secondaire classique ; et ces cours restent pertinents jusqu'à la fin de la formation, avec de nombreuses applications pratiques pour les futurs professionnels.

La commission spéciale estime ardue la présentation de certains cours. En effet, présenter le programme sous forme de modules du type Sciences Appliquées 1, 2, 3... ne se justifie certainement que par les contraintes d'attribution des crédits ECTS. Mais cette présentation peu explicite n'est guère motivante pour les étudiants en formation ou pour des postulants découvrant le programme et ne les incite pas à s'inscrire.

Le programme pourrait encore gagner en qualité pédagogique et/ou en richesse de contenu si tous les enseignants avaient pu être consultés. Il semble que cette consultation générale n'a pas eu lieu (pas plus que des enseignants n'ont pas été associés à la rédaction ou à la supervision des dossiers d'accréditation). Outre le sentiment de frustration personnelle que cela peut générer, c'est surtout la qualité globale du programme qui peut en être affectée.

La commission spéciale s'interroge sur les conséquences d'un tout petit effectif des cohortes : elle suppose une dynamique des cours peu stimulante, aussi peu stimulante que peut l'être l'absence de pairs puisque l'émulation et l'entraide sont quasiment inexistantes. La commission estime donc que ce très faible effectif nuit à la qualité de l'expérience d'apprentissage des quelques étudiants en cours de formation.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Restructurer la présentation des modules Sciences Appliquées afin de les rendre plus attrayants et valorisants pour les étudiants en leur attribuant des noms évocateurs de leur contenu spécifique.
- Restaurer une communication bilatérale avec tous les acteurs de cette formation (par des réunions pédagogiques ou autre forme), au risque sinon d'entraver une coordination efficace et de créer une ambiance de travail peu harmonieuse dont pâtiraient les étudiants.

2.2. Le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il permet l'acquisition de méthodes de travail adéquates et garantit l'intégration de connaissances spécifiques à la spécialisation

CRITÈRES DU DOMAINE 2.2.

1. La structure globale du programme est définie, et mentionne les crédits attribués à chaque unité sur la base des résultats d'apprentissage correspondants et de la charge de travail relative.
2. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
3. Les unités d'enseignement sont exprimées en termes de résultats de d'apprentissage appropriés et des informations claires sont disponibles concernant leur niveau, les crédits associés, leur mise en œuvre et leur évaluation.
4. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.
5. Le profil est défini en consultation avec les intéressés.

CONSTATS ET ANALYSE :

Suite aux recommandations émises lors du dernier renouvellement de l'accréditation en 2019, les programmes ont été mis à jour pour couvrir les nouveaux domaines exigés par l'industrie, tels que le Building Information Modeling, les smart buildings, les pompes à chaleur et la HVAC, les énergies renouvelables, etc. Le plan de formation souligne la nécessité d'intégrer

les Pratiques Amateurs de Conception (PAC) et de renforcer les connaissances en mathématiques, ce qui contribue à une meilleure préparation des étudiants pour leur future carrière en leur démontrant l'importance de maîtriser les outils mathématiques.

Le programme a été donc davantage revu selon une vision globale ce qui permet aux étudiants d'avoir une vision claire – et probablement plus attrayante – de leurs futurs champs de compétences et de leur environnement professionnel futur.

Le cours sur la sécurité sur les chantiers manque de précision quant à son contenu. Il aborde la réglementation et la coordination de la sécurité de manière vague, sans approfondir des sujets importants comme les dangers liés à l'électricité ou les régimes de neutre. Certes, il n'est pas du ressort de la commission spéciale de statuer sur le bien-fondé de la présence de tel ou tel cours mais cet aspect de la sécurité au travail touche au domaine de la garantie de la qualité, raison pour laquelle la commission évoque cet aspect.

Si la vision globale du programme est apparue aux membres de la commission spéciale, il lui est aussi apparue un cloisonnement dans l'enseignement des différentes matières. En effet, bien que les acteurs de la formation aient parlé d'interactions lors de la définition des programmes (ce qui serait à mettre à l'actif de la formation dans le critère 5, voir plus bas), cela semble demeurer au niveau du déclaratif. Certes, le programme de formation ainsi que son profil ont été mis au point en coopération avec les entreprises du secteur mais du côté des enseignants, les réponses apportées lors de la visite paraissaient évasives à la commission spéciale sur cette interaction. Chaque professeur semble fonctionner en tant que spécialiste sur sa matière mais la communication « inter-matières » semble très limitée. De plus, certains professeurs de matières générales se parlaient pour la première fois lors de la visite.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est partiellement atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Introduire un cours sur la protection des personnes contre les chocs électriques, une recommandation déjà formulée en 2019.
- Réviser certains processus décisionnels et la façon dont les informations sont échangées entre tous les enseignants.

2.3. Le programme de formation est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est décliné en connaissances, compétences et compétences transversales

CRITÈRES DU DOMAINE 2.3.

1. Les unités d'enseignement sont exprimées en termes de résultats d'apprentissage appropriés et des informations claires sont disponibles concernant leur niveau, les crédits associés, leur mise en œuvre et leur évaluation.
2. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.
3. Les résultats d'apprentissage, ainsi que les stratégies et critères d'évaluation correspondants sont définis pour chaque unité d'enseignement.
4. Les résultats d'apprentissage sont aisément compréhensibles et vérifiables au regard de ce que l'étudiant a réellement accompli à la fin du programme.
5. Les exigences de progressions sont explicites pour l'étudiant.
6. Les résultats d'apprentissage peuvent être atteints dans les limites de la charge de travail spécifiée.

7. Les résultats d'apprentissage sont liés aux activités d'apprentissage, aux méthodes et aux critères d'évaluation appropriés.
8. Les études sont suivies dans la durée qui leur est officiellement allouée (ce qui signifie que la charge de travail associée à une année universitaire, un semestre, un trimestre ou un seul cours est réaliste).
9. La structure des programmes est flexible afin de permettre aux étudiants d'opter pour des enseignements intégrant de nouveaux modes d'apprentissage
10. Les technologies numériques sont intégrées dans l'enseignement et l'apprentissage.
11. Les résultats d'apprentissage sont formulés par le personnel universitaire avec la participation des étudiants et d'autres parties intéressées.
12. Les crédits octroyés pour toutes les formes d'enseignement supérieur comprenant des éléments de formation continue et professionnelle sont reconnus et accumulés en vue de l'acquisition d'une certification ou non, suivant le souhait de l'étudiant et/ou les exigences de la certification.

CONSTATS ET ANALYSE :

Les cours du référentiel sont décrits de manière détaillée dans le document « Learning Outcomes et Contenus », avec des objectifs précis pour la plupart tandis que les compétences transversales sont développées à travers des projets, des séminaires et des laboratoires interdisciplinaires. Ces compétences, qu'elles soient spécifiques ou transversales, ont été légèrement modifiées depuis la dernière campagne d'accréditation, mais elles restent assez générales et pourraient s'appliquer à de nombreux autres BTS, ce qui ne permet pas au BTS Génie Technique de se distinguer suffisamment. Ce qui pourrait être une explication partielle du désintérêt des étudiants pour ce cursus en GT (ou CBC) cherchant une formation en deux ans.

Mais une fois inscrits, les étudiants sont convenablement avertis des objectifs de leur formation et semblent satisfaits de leur choix de BTS. Les étudiants s'inscrivant dans un des deux BTS auraient la possibilité, d'après le lycée, de changer de formation à la fin de la première année sur simple demande.

Les enseignants vont dans le sens du contenu de la documentation quand ils certifient qu'il existe des travaux interdisciplinaires au Lycée des Arts et Métiers mais, lors de la visite, il n'a pas été montré d'exemples concrets de projets interdisciplinaires réalisés par les étudiants. La commission spéciale ne peut donc se baser que sur des écrits pour émettre un avis. Elle espère que les étudiants de ce BTS GT y participent pleinement car ces types de projets interdisciplinaires favorisent les liens entre les différentes filières, révélant aux étudiants que de nombreux métiers dans la vie courante sont interconnectés ; ce peut être aussi une façon pour des étudiants hésitant sur leur orientation d'envisager d'autres parcours d'études, tout en demeurant dans la grande famille des professions techniques.

Au vu du très faible effectif dans les deux BTS GT et CBC, et étant donné que la première année d'étude est commune, la question se pose de la nécessité de conduire deux formations si proches. Certes, un petit effectif permet un suivi très personnalisé de chacun des étudiants par leurs formateurs, c'est d'ailleurs le seul point positif qui est avancé par ces enseignants, mais ce ne peut être le seul avantage. Il n'est pas dit quels autres avantages en tiraient les formateurs ni quels bénéfices en tiraient les apprenants.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est partiellement atteint.

RECOMMANDATION :

- S'interroger sur la pertinence de mener ces deux BTS de front : le trop faible nombre

d'étudiants porte préjudice à la qualité de la formation.

Domaine 3 : Modalités d'évaluation et de certification des étudiants

3.1. Les qualifications requises pour l'admission sont réglementées et vérifiées

CRITÈRE DU DOMAINE 3.1.

Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est-à-dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.

CONSTATS ET ANALYSE :

La démarche d'admission est clairement exposée à la page 57 du dossier d'accréditation. Cette même procédure est détaillée dans le document sur l'assurance qualité du LAM, p. 47.

En raison du faible nombre de candidatures pour ce BTS, les critères d'admission semblent être assouplis. Il a été prévu une procédure de sélection dans le cas où le nombre de candidats dépasserait le nombre des 12 places accordées. Dans la pratique, le BTS GT accueille des profils variés, tant que la motivation est présente, comme l'affirme la direction. La formation est également ouverte aux candidats ayant une expérience professionnelle, offrant ainsi une opportunité aux individus envisageant une réorientation professionnelle. Mais la commission a déjà constaté que cela ne suffisait pas pour grossir le nombre de postulants.

En tout état de cause, il y a un manque de données statistiques (notamment les plus récentes) concernant le nombre de demandes d'inscription pour cette formation ainsi que le nombre éventuel de refus de la part de l'établissement. Donc, en l'état actuel, force est de constater que l'admission est acquise au vu de la carence de candidats.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est partiellement atteint.

RECOMMANDATION :

- Mieux cerner les critères d'admission car, même si le nombre de candidats est faible, il faut s'assurer de leur réelle motivation afin d'éviter un trop grand nombre d'abandons. Donc un test, même s'il y a moins de 12 candidats, apparaît nécessaire.

3.2. Les méthodes d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

CRITÈRES DU DOMAINE 3.2.

1. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
2. Les résultats d'apprentissage, ainsi que les stratégies et critères d'évaluation correspondants sont définis pour chaque unité d'enseignement.
3. Les résultats d'apprentissage sont liés aux activités d'apprentissage, aux méthodes et aux critères d'évaluation appropriés.
4. Des contrôles pratiqués annuellement portent sur toute la gamme des tests d'évaluation et sur les résultats.
5. Les étudiants sont informés de leurs résultats sans délai.

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">6. Les crédits octroyés pour toutes les formes d'enseignement supérieur comprenant des éléments de formation continue et professionnelle sont reconnus et accumulés en vue de l'acquisition d'une certification ou non, suivant le souhait de l'étudiant et/ou les exigences de la certification.7. Les instruments de validation et de reconnaissance doivent s'adapter au développement d'un environnement de formation diversifié et flexible ; ils doivent reconnaître de nouvelles formes d'apprentissage en ligne rendues possibles par la technologie. |
|--|

CONSTATS ET ANALYSE :

La formation est construite en mobilisant les différentes modalités pédagogiques : l'enseignement théorique et l'enseignement pratique de façon sommative en contrôle continu ou lors d'un examen final. Le système d'évaluation est défini selon les attendus administratifs. Les modalités d'évaluation et les conditions de délivrance sont minutieusement décrites, comme le précise le dossier d'accréditation.

Les modalités d'évaluation sont adaptées à la nature des cours : un contrôle continu est prévu pour les séminaires, les laboratoires interdisciplinaires, les projets et les cours de langues, tandis que les examens finaux sont réservés aux cours d'électrotechnique, d'informatique et de mathématiques, entre autres. Les étudiants ont bien saisi l'importance des mathématiques, même si le niveau requis peut être exigeant pour certains. Des tests de positionnement sont ainsi mis en place en début de 1^{ère} année pour mieux répondre aux besoins de chacun en mathématiques.

Les dates des examens finaux sont clairement communiquées aux étudiants en début d'année d'études, comme stipulé dans le calendrier 2023-2024 pour les semestres S1 et S2, accessible à la page 2/3 de l'annexe 2 et dans le guide de l'étudiant 2024-2029, page 3/6 de l'annexe 3. Les étudiants reçoivent une fiche une semaine à l'avance pour les informer du contenu de l'évaluation.

Des sessions de rattrapage sont organisées chaque semestre pour les étudiants en difficulté, conformément au document sur l'assurance qualité (p. 36).

Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie ainsi qu'un corrigé-modèle, tel que mentionné dans la demande d'accréditation (p. 59).

Enfin, il existe un lien précis entre les « learning outcomes » et les méthodes d'évaluation correspondantes, tel que déclaré dans le document d'accréditation. En conclusion, le système d'évaluation est conforme avec le système d'évaluation des BTS, garantissant ainsi une évaluation juste et équitable des étudiants.

En revanche, les détails sur les différents domaines concernant les crédits ECTS peuvent sembler confus, notamment en ce qui concerne l'obligation de réussite pour suivre le cours suivant et les modalités de validation des modules.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATION :

- Simplifier la présentation des modes d'attribution des crédits ECTS puisque dans la réalité tout doit se faire de manière globale ou par module.

Domaine 4 : Mise en œuvre du programme de formation

4.1. Le programme de formation dispose des ressources matérielles suffisantes pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont disponibles pour la durée totale du programme de formation

CRITÈRE DU DOMAINE 4.1.

Les résultats d'apprentissage peuvent être atteints dans les limites de la charge de travail spécifiée.

CONSTATS ET ANALYSE :

La commission spéciale salue le fait que des BTS ont été regroupés sur le même site de la Congrégation. Sur le plan psychologique, cette disposition est louable car elle crée une rupture avec les élèves qui prétendent eux au baccalauréat. Les apprenants des BTS dont celui du Génie technique peuvent donc se considérer véritablement comme des étudiants du supérieur.

Autre caractéristique appréciable : la Congrégation héberge des start-ups, une manière de mettre les étudiants au contact du monde de l'entreprise. Enfin, sa situation en centre-ville de Luxembourg leur offre toutes les commodités possibles.

Les bâtiments ont été restaurés il y a peu de temps. Les salles de cours et celles de travaux pratiques, lumineuses, que la commission a pu visiter sont dotées d'équipement de qualité, propices à un enseignement de qualité. Des investissements réguliers sont réalisés pour maintenir ces matériels technologiques fonctionnels et proches de ceux utilisés dans le monde professionnel.

Le transfert de ce BTS sur le site de la Congrégation a réduit l'espace dévolu aux équipements. L'espace est certes optimisé mais contraint cependant. De fait, il n'a pas été trouvé de place pour des matériels de climatisation ou de pompes à chaleur (HVAC / chauffage-ventilation-climatisation). L'absence de ces équipements volumineux peut empêcher l'atteinte de la totalité des objectifs du référentiel.

Certains postes de travail sont mutualisés avec d'autres cursus d'études, ce qui est compréhensible. Si le partage du temps sur une maquette est possible, étant donné le petit effectif d'étudiants, un accroissement – d'ailleurs souhaitable – de ces derniers amènerait à reconsidérer la dotation de l'équipement technico-pédagogique ainsi que la répartition de ses horaires d'utilisation.

Si du matériel de qualité existe, il apparaît aux yeux de la commission spéciale qu'il est davantage orienté en faveur du BTS CBC. A contrario, il manque un banc d'essai et des équipements grandeur nature (évoqués plus haut) plus proprement adaptés au BTS GT. Il est vrai que les installations relatives au génie technique sont volumineuses et expliquent le fait de ne pas les retrouver au LAM. Néanmoins, un équipement photovoltaïque sera bientôt acquis. Il est indiqué qu'un budget de 13 000 € est alloué au matériel, mais cette somme est à répartir entre les deux BTS GT et CBC. Cela s'entend pour la première année du BTS qui est commune aux deux formations. Il n'a pas été dit à la commission spéciale si une enveloppe budgétaire est allouée spécifiquement à la seconde année du BTS GT ni quelle est son montant.

La question une nouvelle fois se pose de la nécessité de ces deux BTS en parallèle.

L'établissement accorde une grande confiance aux étudiants, leur permettant d'accéder aux salles de l'établissement de 7h à 18h30, même pendant les congés scolaires, sous réserve d'une surveillance. L'autonomie et la continuité des études est ainsi renforcée.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Rester vigilant quant à l'existence et à l'accessibilité du matériel utilisé pour s'assurer que les objectifs ambitieux du référentiel puissent être tous atteints.
- Envisager des partenariats avec les entreprises qui disposent de très gros matériels propres au génie technique, impossibles à installer dans les locaux du site Congrégation.

4.2. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique, scientifique et professionnel

CRITÈRES DU DOMAINE 4.2.

1. Le personnel responsable de la mise en œuvre du programme et de ses unités garantit la cohérence entre les résultats d'apprentissage définis pour le programme, les activités d'apprentissage et d'enseignement et les procédures d'évaluation.
2. La pédagogie favorise un dialogue ouvert et l'échange entre étudiants, enseignants et administrateurs concernés, afin d'exprimer et de discuter des besoins et aspirations de chacun.

CONSTATS ET ANALYSE :

La commission spéciale salue le fort investissement des enseignants du BTS Génie Technique et leur grand enthousiasme. Pour la plupart, ils animent cette formation depuis l'origine. Ils ont donc l'habitude des étudiants de cette spécialité et savent ce qui fonctionne pédagogiquement et ce qu'il faut rejeter. La commission salue tout autant leurs compétences pour assurer le bon déroulement du programme, qu'il s'agisse des enseignants du LAM ou des intervenants extérieurs. Ces derniers, professionnels aguerris, sont la caution d'une formation en adéquation permanente avec la réalité du terrain. Ils peuvent expliciter les différents métiers qui sont accessibles à leurs étudiants, voire les orienter vers les entreprises qui pourraient les recruter.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATION :

- Aucune.

4.3 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants

CRITÈRES DU DOMAINE 4.3

1. La pédagogie favorise un dialogue ouvert et l'échange de commentaires réfléchis entre étudiants, enseignants et administrateurs concernés, afin d'exprimer et de discuter des besoins et aspirations de chacun.
2. Les apprenants qui s'inscrivent à titre individuel dans un programme formel bénéficient d'un accompagnement ou de conseils susceptibles de les aider à satisfaire les exigences de progression. Ces conseils incluent, le cas échéant, la validation des savoirs et des acquis d'expérience antérieurs (VAE – Validation des Acquis d'Expérience).
3. Les étudiants reçoivent des informations détaillées et des conseils afin de suivre les règles de progression, exploiter les différentes possibilités de parcours et choisir les unités d'enseignement du niveau approprié à la certification visée.
4. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement ou de conseils susceptibles de les aider à satisfaire les exigences de progression. Ces conseils incluent, le cas échéant, la validation des savoirs et des acquis d'expérience antérieurs (VAE – Validation des Acquis d'Expérience).

CONSTATS ET ANALYSE :

L'encadrement des étudiants est bien assuré. Chaque étudiant se voit attribuer un tuteur en début de formation pour l'aider dans ses méthodes d'apprentissage, pour lui apporter un soutien moral, pour l'aider dans ses recherches de terrain de stage.

Des cours de soutien sont mis en place par les enseignants pour les étudiants en difficulté.

L'encadrement des stages est assuré à la fois par un tuteur en entreprise et un tuteur académique, l'enseignant du LAM.

Si les échanges sont très ouverts et constants, le très faible nombre d'étudiants le permet aisément, ces échanges sont souvent informels, ce qui rend difficile l'appréciation de leur qualité. Mais les différentes parties valident quant à elles l'intérêt de ces échanges réguliers et libres.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est atteint.

RECOMMANDATION :

- Aucune.

Domaine 5 : Mesures de garantie de la qualité

5.1. Le programme de formation fait l'objet de mesures de garantie de la qualité

CRITÈRES DU DOMAINE 5.1.

1. L'assurance qualité interne porte sur l'ensemble des procédures entreprises par les établissements d'enseignement supérieur pour s'assurer que la qualité de leurs programmes et certifications répond à leurs propres spécifications et à celles d'autres organismes compétents tels que les agences d'assurance qualité.
2. L'utilisation du système ECTS doit faire l'objet d'une garantie de la qualité assurée par un processus d'évaluation approprié (contrôle, audits internes et externes de la qualité et commentaires des étudiants) et d'une amélioration continue de la qualité.
3. Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est-à-dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis (ESG 1.4).

CONSTATS ET ANALYSE :

La commission spéciale reconnaît l'engagement et la rigueur dont ont fait preuve les équipes du lycée dans l'élaboration d'un plan qualité complet, en conformité avec les références et les lignes directrices (European Standards and Guidelines) pour l'assurance qualité. Ces documents standardisés et formels abordent divers aspects d'une politique d'assurance qualité (AQ) qui s'étend également aux autres BTS proposés par le Lycée des Arts et Métiers. Il convient de souligner que l'expérience du lycée dans la mise en œuvre de programmes de BTS lui confère une expertise avérée dans la mise en place de mesures de garantie de qualité.

Des questionnaires sont envoyés aux étudiants afin d'obtenir par leurs réponses un panorama de la formation telle qu'ils la ressentent, de dégager les problèmes qui ont surgi pour permettre des actions de remédiation. Plus spécifiquement pour les enseignants, ces retours apportent des indications sur la validité de leur pratique pédagogique et de la qualité du contenu dispensé.

Les entreprises dirigées par des employeurs extérieurs au groupe curriculaire sont sollicitées de la même façon via un questionnaire mais les retours sont en petit nombre ce qui interdit toute extrapolation.

L'examen de ce critère est l'occasion de rappeler que des données sont manquantes ou parcellaires : sur le nombre de postulants, d'abandon en cours de formation, sur le nombre de questionnaires envoyés, reçus, qui ont engagé une action corrective. La commission ne dresse pas ici une liste dont les éléments ont déjà été exposés. Il faut néanmoins rappeler que quand des données existent, certaines sont caduques. Ainsi, les cours sont hautement appréciés par les étudiants qui les jugent adaptés aux exigences des professionnels, mais selon des retours de questionnaire qui datent de 2019.

L'évaluation des cours par les étudiants n'est plus systématique, sans explication claire. La commission a appris qu'une table ronde avec les étudiants avait été organisée. Mais y a-t-il eu un compte rendu ? Depuis 2022, une évaluation de tous les cours est effectuée, portant sur trois cours par semestre, sous la forme d'un questionnaire anonyme. Bien que cette pratique soit certainement justifiée, une explication aurait été bienvenue.

Ainsi beaucoup d'informations sont délivrées sur l'assurance qualité (le document commun aux BTS est une somme). Mais la commission spéciale ne peut donner quitus uniquement sur des écrits déclaratifs sans avoir pu analyser une version anonymisée des évaluations.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est partiellement atteint.

RECOMMANDATION :

- Apporter toutes informations qui viennent corroborer la réalité de l'application de toutes procédures d'assurance qualité, lesquelles sont tout à fait pertinentes.

5.2. Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis de manière à garantir la qualité de l'activité du lycée concerné

CRITÈRE DU DOMAINE 5.2.

Les représentants des étudiants devraient participer activement au processus d'assurance qualité pour le système ECTS. En matière d'assurance qualité externe, les étudiants sont membres des commissions d'examen externes des établissements et/ou programmes d'enseignement supérieur.

CONSTATS ET ANALYSE :

Le groupe curriculaire est clairement identifié de même que les responsables chargés de l'assurance qualité (également membres du groupe curriculaire) et démontrent un fort engagement envers les BTS GT et CBC. Étant donné que la première année est commune et qu'il y a de nombreux cours en commun en deuxième année, il est logique que les deux coordinateurs travaillent de concert, ce qui est même appréciable pour une conduite coordonnée des deux formations.

Les processus décisionnels sont précisément décrits dans le volumineux document d'AQ, déjà nommé. Encore une fois, il est difficile pour la commission spéciale d'apprécier la mise en œuvre tangible de processus tout à fait pertinents.

Ainsi, le dossier d'accréditation met en avant l'existence et la qualité des échanges entre les différentes parties prenantes de cette formation. Or, la visite a permis à la commission spéciale de recueillir des témoignages moins éloquentes sur la fluidité de la communication. Il n'y aurait pas tant de rencontres ni de concertations entre toutes les personnes qui font vivre le BTS GT, ou que ces échanges seraient fortuits, entre deux portes, est-on tenté d'écrire, sans conservation écrite des remarques et des suggestions des uns et des autres. Cette absence de traçabilité s'est aussi vérifiée à l'occasion de la table ronde étudiants-équipe pédagogique.

Conserver une trace est important : elle assure la pérennité des débats, permet une continuité dans le maintien d'une formation, et celle du BTS GT est de qualité, en dépit des mouvements ou des absences des personnels.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel est partiellement atteint.

RECOMMANDATION :

- Désigner une personne chargée de la collecte écrite de toutes les données issues des enquêtes et des réunions, voire des conversations informelles afin de les délivrer lors des séances de réflexion (remaniement des cours, d'un processus décisionnel, etc.)

Tableau récapitulatif :

Domaines d'examen	Référence	Appréciation du degré de satisfaction des attentes	Recommandations par critère
Domaine d'examen 1 : Opportunité du programme de formation	1.1. : le programme de formation vise des objectifs économiques pertinents en termes d'emploi et d'insertion professionnelle	Atteint	<ul style="list-style-type: none">• Mieux analyser les raisons du paradoxe qui nuit à cette formation où l'offre de diplômés est largement sous-dimensionnée par rapport aux postes à pourvoir.• Accentuer fortement la visibilité de ce BTS au niveau national et, déjà, en premier lieu sur le site internet du LAM : cela pourrait passer par une revalorisation de forme et de contenu (les témoignages d'albumis ou d'étudiants sont

			appréciés), le toilettage de la version en allemand serait bienvenu.
	1.2. : le programme de formation dispose d'une analyse de faisabilité argumentée	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> Formaliser strictement le recueil et le traitement de toutes les données statistiques (une première étape pourrait passer par un classement chronologique). Rechercher des partenariats avec plusieurs établissements de la Grande Région susceptibles de recevoir des titulaires du BTS GT afin d'élargir l'éventail de leurs opportunités.
Domaine d'examen 2 : Pertinence du programme de formation	2.1. : le programme de formation dispose d'un plan d'études structuré	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> Restructurer la présentation des modules Sciences Appliquées afin de les rendre plus attrayants et valorisants pour les étudiants en leur attribuant des noms évocateurs de leur contenu spécifique. Restaurer une communication bilatérale avec tous les acteurs de cette formation (par des réunions pédagogiques ou autre forme), au risque sinon d'entraver une coordination efficace et de créer une ambiance de travail peu harmonieuse dont pâtiraient les étudiants.
	2.2. : le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il permet l'acquisition de méthodes de travail adéquates et garantit l'intégration de connaissances spécifiques à la spécialisation.	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> Introduire un cours sur la protection des personnes contre les chocs électriques, une recommandation déjà formulée en 2019. Réviser certains processus décisionnels et la façon dont les informations sont échangées entre tous les enseignants.
	2.3. : le programme de formation est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est en décliné en connaissances, compétences et compétences transversales.	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> S'interroger sur la pertinence de mener ces deux BTS de front : le trop faible nombre d'étudiants porte préjudice à la qualité de la formation.
Domaine d'examen 3 : Modalité d'évaluation et de certification des étudiants	3.1. : les qualifications requises pour l'admission sont réglementées et vérifiées.	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> Mieux cerner les critères d'admission car, même si le nombre de candidats est faible, il faut s'assurer de leur réelle motivation afin d'éviter un trop grand nombre d'abandons. Donc un test, même s'il y a moins de 12 candidats, apparaît nécessaire.
	3.2. : les méthodes d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier la présentation des modes d'attribution des crédits ECTS puisque dans la réalité tout doit se faire de manière globale ou par module.
Domaine d'examen 4 :	4.1. : le programme de formation dispose des	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> Rester vigilant quant à l'existence et à

Mise en œuvre du programme de formation	ressources matérielles suffisantes pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont disponibles pour la durée totale du programme de formation.		<p>l'accessibilité du matériel utilisé pour s'assurer que les objectifs ambitieux du référentiel puissent être tous atteints.</p> <ul style="list-style-type: none"> Envisager des partenariats avec les entreprises qui disposent de très gros matériels propres au génie technique, impossibles à installer dans les locaux du site Congrégation.
	4.2. : l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique, scientifique et professionnel.	Atteint	Sans
	4.3. : il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants	Atteint	Sans
Domaine d'examen 5 : mesures de garantie de la qualité	5.1. : le programme de formation fait l'objet de mesures de garantie de la qualité.	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> Apporter toutes informations qui viennent corroborer la réalité de l'application de toutes procédures d'assurance qualité, lesquelles sont tout à fait pertinentes.
	5.2. : les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis de manière à garantir la qualité de l'activité du lycée concerné.	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> Désigner une personne chargée de la collecte écrite de toutes les données issues des enquêtes et des réunions, voire des conversations informelles afin de les délivrer lors des séances de réflexion (remaniement des cours, d'un processus décisionnel, etc.)